

# Conditions générales de vente - LeBonMobilHome (LBMH)

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV »), accessibles et communicables sur simple demande, régissent l'intégralité des relations entre :

D'une part, la société LBMH, société par actions simplifiée au capital de 5.000€, immatriculée au RCS de Nîmes sous le n°891 414 823 et domiciliée 434 montée des cyprès 30100 Alès, dont l'identifiant TVA est le FR71891414823 (ci-après « LBMH »),

D'autre part, toute personne physique d'au moins 18 ans désirant acheter les produits et/ou services associés proposés par un moyen de vente à distance par LBMH et agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole (ci-après « Client »).

## ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les CGV définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente physique et à distance (internet, email, téléphone...) des produits et services associés proposés par LBMH aux Clients. Toute passation d'une commande vaut acceptation des CGV par le Client. LBMH se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment et sans préavis, étant précisé que seules seront applicables les CGV en vigueur à la date de passation d'une commande par le Client. Le fait, pour LBMH, de ne pas prévaloir d'une quelconque stipulation des CGV ou d'un droit ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

## ARTICLE 2 – PRODUITS & SERVICES ASSOCIES

Généralités : Les produits (mobil-homes, terrasses...) et services associés (installation...) commercialisés par LBMH sont conformes à la réglementation de l'Union européenne et française en vigueur. Les produits et services associés sont décrits le plus précisément possible sur les supports mis à disposition des Clients par LBMH (catalogue, site internet...). Les photographies utilisées pour présenter les produits et services associés n'ont pas de valeur contractuelle. Le Client est invité à contacter le service clientèle de LBMH afin d'obtenir toute précision utile.

Démarches préalables du Client : A toutes fins utiles, il est précisé que le Client est seul responsable de l'accomplissement de l'ensemble des démarches préalables à réaliser (ex : déclaration, autorisation...), de quelque nature que ce soit (administrative, autre...), nécessaires à l'achat, l'utilisation et l'exécution des produits et/ou services associés commercialisés par LBMH. En conséquence, il appartient au Client, avant toute commande, de se renseigner auprès des autorités compétentes (autorités locales...) afin de connaître les démarches qu'il est tenu d'accomplir. Le fait, pour le Client, d'avoir passé commande auprès de LBMH sans avoir préalablement accompli l'ensemble des démarches idoines et, le cas échéant, obtenu les autorisations nécessaires, ne saurait donner droit à l'annulation de la commande, sauf accord exprès écrit de LBMH, ni engager la responsabilité de LBMH.

Disponibilités : Les produits sont commercialisés et les services associés exécutés dans la limite des stocks disponibles et des disponibilités des prestataires de LBMH. En cas d'épuisement des stocks ou d'indisponibilité des prestataires, LBMH s'efforcera de l'indiquer et/ou de rendre impossible l'achat du produit ou service concerné. Malgré toutes les précautions prises, il se peut exceptionnellement qu'un produit ou service commandé ne soit plus disponible. Dans une telle hypothèse, LBMH en informera immédiatement le Client qui, le cas échéant, sera remboursé de l'intégralité des sommes réglées en utilisant le même moyen de paiement.

## ARTICLE 3 - COMMANDES

Après avoir bien pris connaissance de l'ensemble des caractéristiques essentielles des produits et services associés commercialisés par LBMH et des présentes CGV, le Client est invité à sélectionner et à préciser à LBMH, en utilisant le bon de commande éventuellement mis à sa disposition par LBMH, le ou les produits et/ou les services associés qu'il entend commander (numéro de référence, options...) ainsi que les modalités de livraison des produits (délai, mode, prix...) et/ou d'exécution des services parmi les options éventuellement proposées, à lui transmettre l'ensemble des informations utiles à l'exécution de sa commande (coordonnées, adresse de livraison ou d'exécution...), puis à régler sa commande en utilisant l'un des moyens de paiements proposés, après avoir, le cas échéant signé le devis transmis par LBMH. En règle générale, un acompte est demandé au Client au moment où il passe commande ; le paiement de cet acompte constitue une condition de validation de la commande. En cas de vente à distance, un message de confirmation récapitulant les caractéristiques essentielles de sa commande et contenant (ou lui permettant de télécharger ou d'imprimer) les CGV lui est alors envoyé (à défaut, le Client est invité à prendre contact avec le service clientèle de LBMH). LBMH se réserve le droit de refuser toute commande à condition de justifier de motifs légitimes, notamment lorsque les quantités achetées sont anormalement élevées pour un consommateur ou en cas de litige concernant le paiement d'une commande.

## ARTICLE 4 – PRIX ET PAIEMENT

Prix : Le prix des produits et services associés est mentionné en euros, toutes taxes françaises comprises (TVA française et autres taxes applicables) et, sauf précision contraire, hors frais de livraison lesquels sont notifiés au Client au moment où il passe commande. En cas de modification du taux de TVA, le prix sera automatiquement modifié sans autre préavis que la date d'exigibilité du nouveau taux. Pour les commandes exonérées de TVA, les dispositions du Code général des impôts seront applicables.

LBMH se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les produits et services associés seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de la commande. Dans l'hypothèse où un prix anormalement bas serait indiqué en raison d'une erreur technique ou humaine, LBMH se réserve le droit de demander au Client de compléter le prix d'ores et déjà réglé ou de lui permettre d'annuler sa commande en le remboursant de l'intégralité des sommes déjà versées.

LBMH est susceptible d'organiser diverses opérations promotionnelles, notamment sous forme d'annonces de réductions de prix ou de comparaison de prix. Le prix de référence utilisé par LBMH sera précisé lors de l'annonce.

Paiement : Le paiement des commandes se fait en utilisant l'un des moyens de paiement proposés par LBMH au moment de la commande. A titre indicatif, ces moyens de paiement sont les suivants : virement (privilegié), carte bancaire avec lien de paiement, chèque de banque. En règle générale, un acompte est demandé au Client au moment où il passe commande ; le paiement de cet acompte constitue une condition de validation de la commande. Exceptionnellement, LBMH se réserve le droit de suspendre une commande et de demander à ses Clients tout complément d'information utile afin de garantir l'absence d'utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement. Les produits commandés demeurent la propriété de LBMH jusqu'à leur complet paiement.

Financement : En cas de besoin, le Client est informé que LBMH est susceptible de lui proposer des offres de financement de ses partenaires. Les Clients intéressés sont invités à l'indiquer à LBMH afin de connaître les modalités de financement proposées par les partenaires de LBMH.

## ARTICLE 5 – LIVRAISON & EXECUTION

Modes de livraison : Les produits sont livrés conformément à ce qui est convenu lors de la commande. L'expédition de la commande est notifiée au Client par tout moyen. La livraison est réputée réalisée au moment où le Client ou un tiers désigné par lui, et autre que le transporteur proposé par LBMH, prend physiquement possession du produit.

Frais de livraison : Les frais de livraison sont notifiés aux Clients en € TTC lorsqu'ils passent commande et sont, sauf clause contraire, à leur charge. Ces frais peuvent varier en fonction du poids, du volume, de la nature des produits ainsi que du transporteur, du mode de livraison et du lieu de livraison. Dans l'hypothèse où le Client ne respecterait pas le rendez-vous de livraison convenu avec LBMH ou son prestataire, des frais de relivraison voire de réinstallation pourront lui être facturés par LBMH afin de couvrir l'intégralité des frais engagés en pure perte par LBMH pour honorer la livraison voire l'installation.

Lieux de livraison : Les livraisons peuvent être effectuées à destination de la France métropolitaine (sauf mention contraire précisée au moment de la commande s'agissant de zones géographiques non desservies). Les livraisons sont effectuées à l'adresse choisie par le Client.

Dans ce cadre, le Client est seul responsable de :

- S'assurer que le lieu choisi par lui est parfaitement adapté pour la livraison voire l'installation des produits commandés, eu égard à l'importante taille des produits et véhicules utilisés pour le transport et l'installation. En cas de doute, le Client est invité, avant qu'il ne passe commande, à se rapprocher du service clientèle de LBMH afin d'obtenir toute précision utile.
- Le cas échéant, effectuer ou obtenir, préalablement à sa commande, les déclarations ou autorisations nécessaires à la livraison voire à l'installation des produits concernés.

Dans l'hypothèse où la livraison ne serait pas possible en raison du non-respect, par le Client, de ces obligations, des frais pourront lui être facturés par LBMH afin de couvrir l'intégralité des frais engagés en pure perte par LBMH pour honorer la livraison, le retour voire l'installation.

Délais de livraison : Les délais de livraison sont notifiés aux Clients lorsqu'ils passent commande. Toutefois, il est bien précisé que ces délais ne sont donnés qu'à titre purement indicatif et ne sauraient être contraignants vis-à-vis de LBMH. La livraison de plusieurs produits issus d'une même commande peut être fragmentée (le Client en sera informé par tout moyen). En cas de retard de livraison et sauf l'hypothèse d'un cas de force majeure tel que défini ci-après, le Client peut annuler sa commande, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable adressé au service clientèle de LBMH si, après avoir enjoint LBMH, selon les mêmes modalités d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, LBMH ne s'est pas exécutée dans ce délai. Dans une telle hypothèse, la commande sera considérée comme annulée à la réception par LBMH de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette annulation, à moins que LBMH ne se soit exécutée entre-temps. En cas d'annulation d'une commande dans les formes précitées, LBMH remboursera au Client la totalité des sommes versées, au plus tard 14 jours suivant la date d'annulation.

Anomalie apparente lors de la livraison : Toute anomalie apparente concernant une commande (nombre d'unités, état des emballages ou produits...) devra être indiquée de manière précise (description détaillée de l'anomalie) par le Client sur le bon de livraison du transporteur ou du prestataire chargé de l'installation, en présence de ce dernier. Le Client devra immédiatement en informer LBMH en lui fournissant tout élément de preuve utile (photographie, description de l'anomalie...). Une anomalie apparente s'entend de toute anomalie qui devrait être normalement décelée par un consommateur normalement attentif et avisé. A défaut, les produits seront réputés avoir été livrés exempts de toute anomalie apparente. Il appartient donc au Client de préserver ses droits vis-à-vis du transporteur dans les conditions prévues à l'article L.133-3 du Code de commerce (confirmation motivée de l'anomalie auprès du transporteur par envoi d'un courrier recommandé dans les 3 jours, non compris les jours fériés, qui suivent celui de la réception des produits concernés).

Exécution des services associés : Les services associés (installation...) sont exécutés par LBMH, ses prestataires ou sous-traitants conformément à leur description et selon les modalités convenues par écrit (délai, modalités...). Les délais d'exécution sont uniquement donnés à titre indicatif et un retard ne saurait justifier une annulation ou modification de commande, sauf à recourir à la procédure prévue au paragraphe précédent. La réalisation des services suppose une coopération active du Client, ce que ce dernier reconnaît. A ce titre, le Client s'engage notamment à transmettre à LBMH, à ses prestataires ou sous-traitants à première demande l'ensemble des informations de quelque nature que ce soit qui s'avèreraient nécessaires ou utiles à l'exécution des services.

## ARTICLE 6 – DROIT DE RETRACTION

Périmètre : En cas de vente à distance uniquement (internet, email, téléphone...) et à l'exclusion des ventes physiques, les Clients sont informés qu'ils bénéficient du droit de se rétracter sans donner de motif dans un délai qui expire 14 jours après le jour où eux-mêmes, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par eux, prend physiquement possession du bien. Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou sur un bien livré en plusieurs lots ou pièces, ce délai expire le jour de la prise de possession du dernier bien / lot / pièce. Le jour où la commande est conclue ou le jour de la réception du bien n'est pas compté dans ce délai. Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. L'ensemble des frais liés au retour des produits, qui peuvent s'avérer particulièrement exorbitants eu égard à l'important volume des biens commercialisés par LBMH, sont, comme indiqué ci-après, à la charge exclusive des Clients qui choisissent de faire usage de leur droit de rétractation. L'utilisation de ce droit par un Client doit donc être mûrement réfléchie.

Exclusion : Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats listés aux articles L. 221-2 et L. 221-28 du Code de la consommation, notamment de fourniture de biens :

- Confectionnés selon les spécifications du consommateur, qui correspondent à des biens non préfabriqués réalisés sur la base d'un choix individuel ou d'une décision du consommateur (Directive 2011/83/UE, art. 2) ; ou
- Nettement personnalisés.

Etant précisé que ces hypothèses sont susceptibles d'être caractérisées s'agissant de produits, tels que des mobil-homes, fabriqués ou assemblés afin de répondre aux exigences précises des clients (couleur, taille, ameublement...).

Modalités : Pour exercer leur droit de rétractation, les Clients sont invités, avant l'expiration du délai précité, à notifier leur décision de rétractation au service clientèle de LBMH au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (ex : lettre envoyée par la poste, email...), en utilisant le cas échéant le formulaire type transmis par LBMH.

Retour du produit : Après avoir exercé leur droit de rétractation, les Clients sont invités à renvoyer le bien concerné dans les conditions prévues à l'article 8, sans retard excessif et au plus tard 14 jours après avoir communiqué leur décision de rétractation. Ce délai est réputé respecté si le bien est renvoyé avant l'expiration de ce délai. Les frais et les risques liés au retour des produits, qui

peuvent s'avérer particulièrement exorbitants s'agissant de biens de très gros volume nécessitant d'être manipulés avec précaution et l'outillage nécessaire, en particulier ceux liés au renvoi, sont à la charge exclusive des Clients.

Remboursement : En cas de rétractation, LBMH remboursera tous les paiements reçus, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que le Client a choisi un mode de livraison autre que le mode moins coûteux proposé par LBMH) sans retard excessif et au plus tard 14 jours à compter du jour où LBMH a été informée de la décision de rétractation (le remboursement peut être différé jusqu'à ce que LBMH ait reçu le bien concerné ou jusqu'à ce que le Client lui ait fourni une preuve d'expédition du bien, la date retenue étant celle du premier de ces faits). Le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la commande sera utilisé, sauf si le Client convient expressément d'un moyen différent. Ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour les Clients. Par exception à ce qui précède, l'ensemble des frais engagés par le Client pour retourner les produits à LBMH, qui peuvent s'avérer particulièrement exorbitants eu égard à l'important volume des biens commercialisés par LBMH, resteront à la charge exclusive du Client.

Dépréciation du bien : La responsabilité des Clients qui exercent leur droit de rétractation peut être engagée à l'égard de la dépréciation du bien concerné résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce bien. Dans une telle hypothèse, LBMH pourra procéder à une retenue sur les sommes à rembourser au Client, ce que ce dernier accepte.

#### **ARTICLE 7 - GARANTIES**

Le consommateur dispose d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité existant au moment de la livraison du bien. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci (ce délai est de douze (12) mois pour les biens d'occasion).

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente (30) jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six (6) mois de la garantie initiale. Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux (2) ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

- 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
- 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente (30) jours ;
- 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
- 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur. Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux (2) ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Modalités d'exercice des garanties : En cas de non-conformité ou de défaut caché du produit, le Client est tenu d'adresser sa réclamation au service clientèle de LBMH. En cas de retour d'un produit, le Client est invité à suivre la procédure décrite à l'article 8. L'exercice de ces garanties a lieu sans aucun frais pour le Client, conformément à l'article L.217-11 du Code de consommation, à la condition toutefois que ce dernier soit fondé à demander le bénéfice de ces garanties.

Garantie commerciale : La garantie commerciale s'entend de tout engagement contractuel d'un professionnel à l'égard d'un consommateur en vue du remboursement du prix d'achat, du remplacement ou de la réparation du bien, en sus de ses obligations légales visant à garantir la conformité du bien. Lorsqu'elles existent, ces garanties commerciales sont uniquement octroyées par les fabricants et notifiées aux Clients directement sur la fiche descriptive du produit concerné.

#### **ARTICLE 8 - RETOUR**

Généralités : Les produits retournés doivent impérativement être accompagnés de tous leurs accessoires, de la facture d'achat, parfaitement protégés et renvoyés aux risques et périls du Client, à l'adresse mentionnée ci-après au sein du formulaire type de rétractation.

En cas d'exercice du droit de rétractation : Les produits doivent être retournés aux frais du Client dans leur emballage d'origine et en parfait état de revente (non abîmés, endommagés ou salis).

En cas d'exercice des garanties légales : Les produits doivent être si possible retournés dans leur emballage d'origine.

#### **ARTICLE 9 – PROPRIETE INTELLECTUELLE**

LBMH et ses fournisseurs ou partenaires sont propriétaires et/ou titulaires d'un important portefeuille de marques protégées et enregistrées à l'INPI ainsi que de nombreux noms de domaines ou autres éléments (photographies, textes, commentaires...) également enregistrés et/ou protégés. L'ensemble de ces éléments tels qu'ils apparaissent, notamment, dans les communications de LBMH sont protégés et ne peuvent donc être utilisés sans autorisation. Conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, seule est autorisée l'utilisation pour un usage privé, sous réserve de dispositions différentes voire plus restrictives du Code de la propriété intellectuelle. Toute atteinte à ces éléments, qu'ils soient ou non protégés par le droit de la propriété intellectuelle et/ou industrielle, sera immédiatement poursuivie (notamment pénalement) et sanctionnée.

#### **ARTICLE 10 – DONNEES PERSONNELLES**

LBMH s'engage à traiter les données personnelles collectées en conformité avec la réglementation en vigueur. Dans ce cadre, LBMH s'engage, sauf exception prévues par la loi, à obtenir le consentement de ses Clients chaque fois qu'elle collecte une donnée à caractère personnel les concernant. Ces données sont collectées et traitées à des fins de gestion client, de fidélisation et de promotion, de statistiques, de gestion des impayés, du contentieux et des avis clients... Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire pour l'accomplissement de ces finalités

et ne sont jamais communiquées à des tiers, sauf si cela est nécessaire pour l'exécution des CGV. Le fait pour un Client de ne pas communiquer à LBMH les données le concernant renseignées comme étant obligatoires peut avoir pour conséquence de rendre impossible la passation d'une commande. Le Client dispose d'un droit de retrait de son consentement, de portabilité, d'accès, de rectification, de mise à jour et de suppression de ses données qu'il peut exercer en s'adressant au service clientèle de LBMH. Les Clients sont par ailleurs informés qu'ils disposent du droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.

#### **ARTICLE 11 – LOI APPLICABLE – RECLAMATIONS - RESPONSABILITE**

Loi applicable : Les CGV sont intégralement régies par la loi française à l'exclusion, le cas échéant, de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises.

Service clientèle : A tout moment, les Clients peuvent s'adresser au service clientèle de LBMH par téléphone au +33 (0)7.49.98.79.76 (du LUNDI au VENDREDI de 10h à 17h) et/ou par email en écrivant à [info@lebonmobilier.fr](mailto:info@lebonmobilier.fr) et/ou par courrier postal à LBMH, service clientèle, 434 montée des cyprès 30100 Alès.

Manquement du Client : Le non-respect par le Client des obligations prévues dans les CGV (en particulier en cas de fraude ou de tentative de fraude ou de tout incident de paiement) pourra entraîner la suspension de toute commande en cours voire la résiliation du compte du Client en fonction du degré de gravité des agissements en cause, sans préjudice de tous dommages et intérêts que pourrait solliciter LBMH.

Responsabilité de LBMH : Sauf disposition légale d'ordre public contraire, LBMH ne saurait être tenue responsable des préjudices indirects causés par son fait ou les produits ou services commercialisés ou des préjudices de toute nature résultant de l'impossibilité de passer commande ou de l'indisponibilité d'un produit ou service commandé. LBMH sera également exonérée de tout ou partie de sa responsabilité dans l'hypothèse où elle justifierait que le dommage allégué a été causé par le fait de la victime, d'un tiers ou en cas de force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil. En outre, les parties reconnaissent que les événements suivants seront automatiquement assimilés à des cas de force majeure dès lors qu'ils échappent raisonnablement au contrôle de LBMH et en dépit du fait qu'ils ne remplissent pas l'ensemble des conditions retenues par la jurisprudence : les grèves (annoncées ou non) affectant l'exécution, par LBMH et/ou ses propres fournisseurs, de leurs obligations contractuelles, l'inexécution contractuelle de la part de LBMH résultant du fait de ses fournisseurs (retard de livraison du fournisseur...), de ses prestataires ou de ses transporteurs (retard, perte de la marchandise...), le lock-out, les conditions climatiques difficiles (gel, intempérie...) ainsi que tout événement indépendant de la volonté de LBMH qui rend impossible ou remet en cause l'équilibre financier existant au jour de la passation de la commande.

Médiation : Dans l'hypothèse où un litige n'aurait pas pu être préalablement résolu directement entre les parties, le Client est informé qu'il dispose du droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable de son litige. L'entité de médiation retenue est : SAS CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION. En cas de litige, le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site : <http://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MÉDIATION – CONSOMMATION - 27, avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND. Le Client peut également tenter de résoudre son litige par le biais de la plateforme de résolution des litiges en ligne : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/>.

#### **FORMULAIRE DE RETRACTATION**

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire si vous souhaitez vous rétracter)

Attention : Comme indiqué à l'article 6 des CGV, l'ensemble des risques et frais liés au retour des produits, qui peuvent s'avérer particulièrement exorbitants eu égard à l'important volume des biens commercialisés par LBMH, sont à la charge exclusive des Clients qui choisissent de faire usage de leur droit de rétractation. L'utilisation de ce droit par un Client doit donc être mûrement réfléchie.

A l'attention de LBMH, Service clientèle, 434 montée des cyprès 30100 Alès, email : [info@lebonmobilier.fr](mailto:info@lebonmobilier.fr)

Je/Nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente (\*) ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien/des biens (\*) ci-dessous :

N° de commande :

Commandée le :

Reçue le :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Si votre demande ne concerne qu'une partie de votre commande, merci de préciser le (les) produit(s) objet(s) de votre rétractation et leur quantité :

Date :

Signature :

(\* ) *Rayez la mention inutile*